

DELIBERATION n°2025-14 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du lundi 7 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi sept avril, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PORTE DES PIERRES DOREES, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil de la Mairie de Porte des Pierres Dorées, sous la Vice-présidence de Madame CATALA Marie-Claude,

Nombre de membres : 16

Date de convocation : 26/03/2025

En exercice : 16

Présents : 11

Pouvoirs : 3

Votants : 14

Présents :

Mesdames Marie Claude CATALA, Sylvie COILLARD, Marie-Anne TERNAUX, Sylvie THOMASSON
Madeleine MINOT, Agnès DESSAINTJEAN, Marie-Thérèse DESBONNE Christiane DUCLOS,
Bernadette GUERRIER
Messieurs Maxime COLLIER, René TRIPOZ

Excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Paul GASQUET donne pouvoir à Sylvie THOMASSON
Jean-Pascal FLAUDER donne pouvoir à Marie-Claude CATALA
Nicole CIMETIERE donne pouvoir à Madeleine MINOT

Présidente de séance : Marie-Claude CATALA

Secrétaire de séance : Sylvie THOMASSON



Approbation du Budget primitif du CCAS – Exercice 2025

Madame la Vice-Présidente donne lecture au Conseil d'administration du CCAS du budget primitif proposé pour l'exercice 2025 :

1 – Section de Fonctionnement

Dépenses :

Chapitre	Libellé	Article	BP 2025
011	Charges à caractère général		18 800,00 €
		60632	995,00 €
		6068	200,00 €
		6232	17 205,00 €
		6234	400,00 €
65	Autres charges de gestion courante		13 000,00 €
		65134	2 500,00 €
		65138	1 000,00 €
		65748	9 500,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			31 800,00 €

Recettes :

Chapitre	Libellé	Article	BP 2025
002	Résultat de fonctionnement reporté		11 299,28 €
70	Produits service et vente divers		5 500,72 €
		70311	500,72 €
		706888	5 000,00 €
74	Autres produits de gestion courant	74748	15 000,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT			31 800,00 €

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE le budget primitif du CCAS pour l'exercice 2025 comme présenté dans les tableaux ci-dessus.**
- **DIT qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis au Service de Gestion Comptable de Villefranche-sur-Saône,**
- **DIT qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmise à M. le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône,**
- **DIT qu'un exemplaire de la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune de Porte des Pierres Dorées,**

VOTE : à l'Unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

La Vice-présidente,
Marie-Claude CATALA



La secrétaire de séance
Sylvie THOMASSON

